

RAPPORT

***D'O*RIENTATIONS**

BUDGÉTAIRES

Année 2019

SOMMAIRE

<i>I. Introduction</i>	<i>3</i>
<i>II. Le contexte</i>	<i>3</i>
<i>III. L'action du C.I.A.S.</i>	<i>3</i>
<i>IV. La situation financière du C.I.A.S.</i>	<i>8</i>
<i>V. Les effectifs du C.I.A.S.</i>	<i>13</i>
<i>VI. Administration générale</i>	<i>18</i>
<i>VII. Autonomie</i>	<i>19</i>
La Résidence Autonomie	19
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)	19
<i>VIII. Enfance Jeunesse</i>	<i>20</i>
<i>IX. Insertion</i>	<i>21</i>
<i>X. Animation de la Vie Sociale</i>	<i>22</i>

I. Introduction

En application de l'article D2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de plus de 10 000 habitants sont tenus de mettre en place un débat d'orientations budgétaires. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie entre dans ce cadre réglementaire.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est prévu à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif.

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, est venue préciser que ce débat doit se tenir sur la base d'un rapport qui doit présenter les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette ainsi que la structure et l'évolution des effectifs.

II. Le contexte

Le rapport d'orientation budgétaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie faisant état des éléments contextuels au niveau national et local, il convient de s'y référer. Aussi, ce dernier est annexé au présent rapport d'orientations budgétaires du C.I.A.S. afin d'éviter la redondance des informations.

III. L'action du C.I.A.S.

L'action sociale définie d'intérêt communautaire est mise en œuvre par le C.I.A.S. conformément à la délibération de l'Intercom Bernay Terres de Normandie n°228/2018 du 13 décembre 2018. Aussi, le C.I.A.S. intervient dans les domaines de l'enfance-jeunesse, l'autonomie, l'insertion et l'animation de la vie sociale.

Le projet social de Territoire

En 2018, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) s'est engagé, à partir du mois d'avril dans l'élaboration d'un projet social de territoire afin d'acquérir une vision globale des ressources et des enjeux d'une intercommunalité couvrant 926 km² et comptant 56 090 habitants.

Après la réunion du comité de pilotage du 19 avril 2018, le projet social du C.I.A.S dont les trois axes fondamentaux ont été intégrés au projet de territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, a véritablement pris naissance lors du Rendez-Vous du 17 mai 2018.

Ce dernier a réuni les élus, les partenaires institutionnels ainsi que les acteurs locaux au travers d'une journée d'échanges qui a permis de croiser les regards afin de faire émerger les grands enjeux de l'action sociale du territoire.

En vue de recueillir également les attentes de la population, le comité technique a élaboré un questionnaire qui a permis d'échanger, durant le Festival au cœur de la Famille, avec les habitants sur leur vision des évolutions souhaitées en termes de services, d'équipements et plus largement d'action sociale.

Ce projet social s'est voulu participatif et s'est appuyé sur les acteurs du territoire, les réunions s'étant déroulées sur l'ensemble du territoire, d'après les trois axes de réflexion ressortis lors des débats :

- Les habitants sont acteurs et au cœur de l'action sociale,
- L'action sociale pour tous est équitable, cohérente et coordonnée,
- L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous

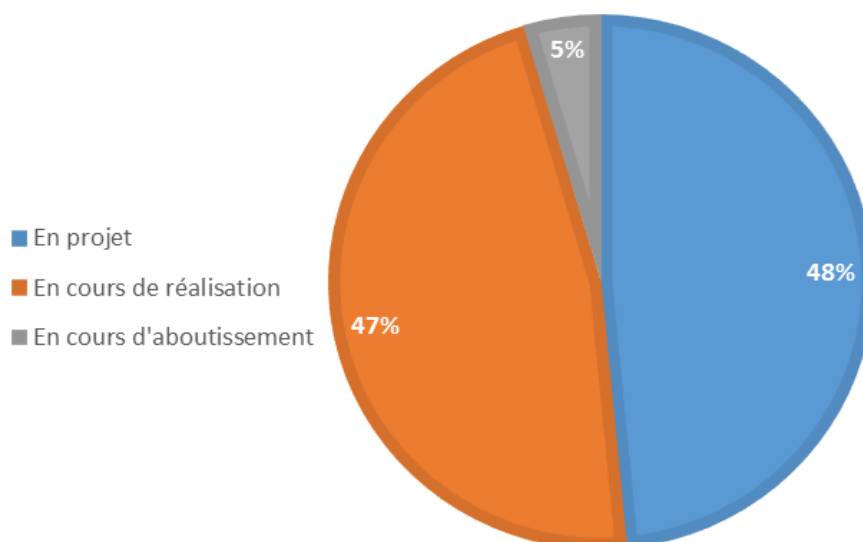
C'est au sein de ces groupes de travail thématiques que s'est construit collectivement le projet social, en déclinant des objectifs opérationnels et des actions issus de chaque axe stratégique et en réfléchissant sur les modalités de mise en œuvre.

Avec le projet social, le C.I.A.S invite à l'imagination et à la créativité, pour engager de nouvelles actions, développer les plus pertinentes, ou encore, rendre plus efficaces celles qui existent déjà.

Au terme de cette démarche, le conseil d'administration du C.I.A.S portera, pour les années à venir, la politique sociale du territoire au travers de projets, d'actions qui ont à cœur d'améliorer la vie des habitants.

Aussi, l'année 2019 sera marquée par la poursuite de cette dynamique territoriale à travers la mise en œuvre des 66 fiches actions établies au regard des 10 objectifs stratégiques répartis entre les 3 axes de réflexion ci-avant énoncés.

STATUT DES FICHES ACTIONS DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE



Vue d'ensemble du PST

3 axes
10 objectifs
66 actions

32 actions en projet
31 actions en cours de réalisation
3 actions en cours d'aboutissement

- ❖ 70% des fiches actions inscrites au P.S.T. ne génèrent pas de coût supplémentaire sur le plan budgétaire.
- ❖ Des demandes de financement auprès de partenaires institutionnels ont d'ores et déjà été sollicitées pour assurer la mise en œuvre du P.S.T.

Etat d'avancement des fiches actions : Axe A « Les habitants sont au cœur et acteurs du projet avec les élus, les professionnels et leurs partenaires »

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
				En projet	En cours	Réalisé
Faire connaître et valoriser l'action sociale sur le territoire	Améliorer la visibilité des services du CIAS en interne et auprès du public	A.1.1	Renforcer la communication			
		A.1.2	Dites-le avec des fleurs !			
		A.1.3	Une application à votre service			
		A.1.4	Le C.I.A.S à votre rencontre...			
		A.1.5	Séminaire de présentation du C.I.A.S et de lancement du PST			
		A.1.6	Portes ouvertes des services			
Adopter/ travailler un état d'esprit pour permettre la participation	Sensibiliser et former les élus et techniciens	A.2.1	La participation ne se décrète pas, elle se construit collectivement			
	Elaborer une charte de la participation	A.2.2				
	Faciliter et encourager la participation de tous dans l'organisation des temps forts du territoire	A.2.3	Je t'invite, il/elle partage, nous construisons			
		A.2.4	Des Temps forts communs (type festival) qui rassemblent			
Mettre en place des espaces pour construire ensemble (élus, techniciens et habitants)	Associer l'usager aux projets et au fonctionnement des structures du CIAS	A.3.1	Créer des comités de parents usagers au sein du service enfance-i.			
		A.3.2	La participation des usagers est renforcée			
		A.3.3	L'assemblée des seniors			
		A.3.4	Un conseil des usagers			
		A.3.5	Evaluation interne et externe des services médicaux sociaux			
	Proposer des temps d'échanges autour de thématiques associant habitants et acteurs du secteur	A.3.6	Le café des aidants			
	Favoriser l'implication de tous dans le suivi du projet social de territoire	A.3.7	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau institutionnel			
		A.3.8	Créer un comité de suivi de l'action sociale au niveau territorial			

Etat d'avancement des fiches actions : Axe B « L'action sociale est équitable, cohérente et coordonnée sur le territoire »

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
				En projet	En cours	Réalisé
Identifier le CIAS comme coordonnateur de l'action sociale sur l'EPCI	Par secteur avec les acteurs concernés	B.1.1	Mettre en place un guichet unique en matière d'information sur le champ de l'enfance-jeunesse et de la parentalité			
		B.1.2	Définir et mettre en oeuvre un projet territorial de soutien à la parentalité			
		B.1.3	Déploiement du guichet intégré : identifier et coordonner les acteurs du territoire	€		
		B.1.4	"Petit déj" des structures d'animation de la vie sociale			
		B.1.5	Les rencontres de l'insertion			
		B.1.6	Mettre en place un organe de coordination des acteurs du champ de l'éducation, premier pas vers un PESL (Projet Educatif Social Local)			
	Global au CIAS via le réseau des MSAP et des mairies	B.1.7	Présentation des missions du C.I.A.S au travers des MSAP et mairies			
		B.1.8	Mise en place d'un référentiel			
		B.1.9	Organiser et analyser les demandes de 1er niveau en complémentarité avec les acteurs du territoire			
Maintenir et développer l'offre sur le territoire dans un objectif d'équité	Autonomie-personnes âgées	B.2.1	Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie			
		B.2.2	Déployer le guichet intégré : simplification et optimisation du parcours de la personne âgée			
		B.2.3	Accompagnement de l'analyse du besoin dans le cadre de la création d'une structure pour personnes âgées			
	Insertion	B.2.4	Extension du chantier d'insertion, développement de l'axe environnement			
		B.2.5	Equité de l'insertion			
		B.2.6	Epicerie solidaire			
	Enfance-jeunesse	B.2.7	Développer l'offre de services dans le champ de la jeunesse (11-25 ans)			
		B.2.8	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : penser le dispositif à l'échelle du territoire et en multipartenariats			
	Parentalité	B.2.9	Pôle ressources - Fonds documentaire à destination des parents et des professionnels			
	Logement	B.2.10	Proposer des logements Passerelles			
Développer la transversalité au sein du C.I.A.S	Mettre en place des groupes de travail et des réunions interservices	B.3.1	Veiller à un maillage territorial des pôles (autonomie-enfance jeunesse, insertion, animation de la vie sociale) portés par le CIAS			
		B.3.2	Mettre en place des réunions techniques régulières			
		B.3.3	Développer la transversalité interne et externe	€		
	Développer des outils informatiques communs pour se connaître et partager des ressources (par secteur, global au CIAS, avec l'IBTN)	B.3.4	Mettre en place un outil de communication interne dédié aux acteurs socio-éducatifs			
Favoriser les actions transversales et partenariales en matière d'Animation de la Vie Sociale	Insertion et petite enfance	B.4.1	Faciliter l'accès aux modes de garde pour les personnes en situation d'insertion professionnelle			
	Bien-être tout public	B.4.2	Service de blanchisserie solidaire			
	Vie sociale	B.4.3	Evolution de l'EVS vers le Centre Social / "Tiers lieux solidaires"			
		B.4.4	Observatoire de l'Animation de la Vie Sociale			
		B.4.5	Participer à l'accompagnement de la petite enfance vers l'école en lien avec l'Education Nationale			
	Accès la culture	B.4.6	Favoriser l'accès à la culture des personnes âgées isolées	€		
		B.4.7	Favoriser l'accès à la culture pour prévenir les situations de fragilité			

€ : Démarche en cours pour l'obtention de subventionnements et/ou de partenariats financiers

Etat d'avancement des fiches actions : Axe C « L'accès à l'ensemble des services de l'action sociale est facilité pour tous »

Objectifs	Catégories d'actions	#	Actions	Statut		
				En projet	En cours	Réalisé
Réaliser un diagnostic approfondi de l'accès aux services sur le territoire	Etat des lieux de l'existant	C.1.1	Recensement de l'offre existante "mobilité"			
		C.1.2	Recensement des besoins "accès aux services"			
Communiquer et orienter les publics	Faire du C.I.A.S un centre de ressources, d'information pour tous en variant les supports, informer et orienter le public en s'appuyant notamment sur les Maisons de Service Au Public, améliorer l'accueil dans les services	C.2.1	Renforcer les coordinations autour du logement pour lutter contre la précarité énergétique			
		C.2.2	Améliorer le repérage et l'orientation des publics			
		C.2.3	Participer à l'information des habitants, des élus et des partenaires sur l'offre de services existants			
		C.2.4	Accueillir, écouter, informer			
Développer des solutions innovantes et solidaires d'accès aux droits et de mobilité	Inclusion numérique	C.3.1	Développer l'offre de services en matière d'inclusion et d'éducation numérique			
		C.3.2	Ateliers d'utilisation du numérique			
		C.3.3	Ateliers pour lutter contre "les fractures" (numérique, alimentaire, budgétaire, logement...)	€		
	Développement de services itinérants	C.3.4	Mise en place d'un point informations seniors itinérant			
		C.3.5	Le minibus des seniors			
		C.3.6	Favoriser les mobilités "solidaires" des publics			
	"Aller vers" et lutter contre l'isolement	C.3.7	Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et lutter contre la précarisation			
		C.3.8	Devenez voisin bienveillant !			
		C.3.9	Lutter contre l'isolement			
	Proposer des solutions innovantes de mobilité	C.3.10	Plateforme de la mobilité ACCES et garage solidaire			
		C.3.11	Service d'auto-stop organisé			
		C.3.12	Service de covoiturage via une application			

€ : Démarche en cours pour l'obtention de subventionnements et/ou de partenariats financiers

Le festival au cœur de la famille

Au vu de la réussite de la première édition du festival au cœur de la famille, le C.I.A.S. envisage de le reconduire en 2019 ; le projet social de territoire du Département de l'Eure ayant identifié sur le territoire de l'Intercom cet évènementiel comme manifestation fédératrice au titre du développement du lien social.

Les retours ont été positifs tant du côté des partenaires et agents que du côté des festivaliers.

La journée de clôture de la première édition ayant été réalisée à Beaumont-le-Roger, cette seconde édition prévoit une délocalisation de la journée de clôture, actuellement envisagée sur le secteur de Mesnil en Ouche. Cette édition 2019 verra, comme en 2018, nombre d'actions portées en différents points du territoire.

Une réunion de lancement s'est tenue en janvier 2019 et des réunions ont été programmées mensuellement jusqu'en août afin d'organiser au mieux cette manifestation, actuellement prévue du 1^{er} au 12 octobre 2019.

Cette seconde édition sera également l'occasion de poursuivre des actions en transversalité avec les services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : service activités éducatives, culturelles et sportives, service environnement, service tourisme...

En effet, le rayonnement constaté du festival au cœur de la famille, dès sa première édition, en fait un évènement phare pour notre établissement et sa collectivité de rattachement.

Ainsi, le volet culturel du projet de territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a également identifié cet évènement comme vecteur de l'action culturelle en offrant un accès à la culture au plus grand nombre, sous des formes diverses et variées.

Dans ce contexte, lors de la première réunion de préparation de la nouvelle édition, l'environnement est apparu comme un axe à mettre en valeur et constituera une nouvelle thématique au sein du festival.

IV. La situation financière du C.I.A.S.

Il est rappelé préalablement que le présent rapport doit comporter : « les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre » (article 1 du décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire).

Ainsi, afin d'envisager, de répondre à cette obligation, il convient, dans un premier temps de constater et d'analyser, les résultats et soldes de l'exercice précédent. Ces résultats et soldes restent provisoires dans la mesure où les comptes administratifs, d'exploitation, comparés aux comptes de gestion, n'ont, ni été arrêtés, ni votés. Les chiffres, non définitifs à ce stade, traduisent toutefois des tendances fiables.

De plus, les charges et les produits ont été globalement rattachés à l'exercice (indépendance des exercices budgétaires).

Enfin, la mise en œuvre d'une démarche « Tableaux de bord mensuel de pilotage et de gestion » en corrélation avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie, en cours d'année 2018 enrichit l'analyse financière et l'aide à la décision. Ils traduisent des tendances et donnent de nombreuses informations financières et liées à la fréquentation.

A. Les évolutions et tendances du budget principal

Les tableaux ci-après permettent de présenter les principales évolutions liées aux flux financiers résultant de la deuxième année de fonctionnement du C.I.A.S.

Cependant il convient de rappeler que l'essentiel des charges de personnel a été supporté par l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre de l'année 2017, ce qui explique la forte évolution du Chapitre 012 ; l'ensemble du personnel ayant été transféré au C.I.A.S au 1^{er} janvier 2018.

L'exercice 2018 peut donc s'entendre comme le premier budget de référence de l'établissement.

	Principal 2017	Projection 2018
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	143 162,95 €	204 462,16 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.(ou compte 017 M2)	1 315 082,04 €	1 474 388,07 €
73 - IMPOTS ET TAXES	- €	
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 124 055,56 €	1 792 183,10 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (ou compte 018 M22)	4 321,05 €	2,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS (ou compte 019 en M22)		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 775)	1 428,60 €	349,95 €
78 - (- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS) ET PROVISIONS		
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT	2 588 050,20 €	3 471 385,28 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	606 662,68 €	1 139 419,92 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	592 019,47 €	2 429 489,01 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (ou compte 016 M22)	39 958,50 €	49 652,18 €
66 - CHARGES FINANCIERES	11 479,48 €	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	184 417,11 €	743 596,00
68 - (- DOT. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION) ET PROVISIONS		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT	1 434 537,24 €	4 362 157,11 €
EPARGNE DE GESTION	1 347 980,95 €	- 147 525,78 €
EPARGNE BRUTE	1 153 512,96 €	- 890 771,83 €
TAUX D'EPARGNE BRUTE (seuil d'alerte <8%)	45%	-26%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE DETTE	29 438,02 €	- €
EPARGNE NETTE (seuil d'alerte <0€)	1 124 074,94	-890 771,83
ENCOURS DE DETTE AU 31/12		
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (seuil d'alerte >12 ans)		
TAUX D'ENDETTEMENT		

	Principal	Projection	ADMIN	Projection	ENF	Projection	CHI	Projection	EVS	Projection
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	143 162,95 €	204 462,16 €		241,74 €	33 067,87 €	940,95 €	110 095,08 €	203 279,47 €		
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.(ou compte 017 M2)	1 315 082,04 €	1 474 388,07 €		8 563,35 €	125 584,84 €	1 398 769,58 €	53 158,00 €	31 713,19 €	6 075,64 €	35 341,95 €
73 - IMPOTS ET TAXES	- €									
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 124 055,56 €	1 792 183,10 €	1 005 237,12 €	1 764 000,00 €	27 311,44 €	1 783,10 €	91 507,00 €	26 400,00 €		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (ou compte 018 M22)	4 321,05 €	2,00 €						2,00 €		
76 - PRODUITS FINANCIERS (ou compte 019 en M22)										
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 775)	1 428,60 €	349,95 €	39,00 €		589,60 €	349,95 €	800,00 €			
78 (- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS) ET PROVISIONS										
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT	2 588 050,20 €	3 471 385,28 €	1 005 276,12 €	1 772 805,09 €	186 553,75 €	1 401 843,58 €	255 560,08 €	261 394,66 €	6 075,64 €	35 341,95 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	606 662,68 €	1 139 419,92 €	111 839,35 €	456 245,69 €	432 172,87 €	611 339,39 €	28 559,00 €	30 146,12 €	34 091,46 €	41 688,72 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	592 019,47 €	2 429 489,01 €	85 672,65 €	267 002,63 €	435 607,50 €	1 873 161,62 €	70 739,22 €	271 639,95 €		17 684,81 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	- €									
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (ou compte 016 M22)	39 958,50 €	49 652,18 €		49 652,18 €	39 958,50 €					
66 - CHARGES FINANCIERES	11 479,48 €									
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	184 417,11 €	743 596,00	175 136,61	743 596,00			9 280,50			
68 -(DOT. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION) ET PROVISIONS										
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT	1 434 537,24 €	4 362 157,11 €	372 648,61 €	372 648,61 €	907 738,87 €	2 484 501,01 €	108 578,72 €	301 786,07 €	34 091,46 €	59 373,53 €
EPARGNE DE GESTION	1 347 980,95 €	- 147 525,78 €								
EPARGNE BRUTE	1 153 512,96 €	- 890 771,83 €								
TAUX D'EPARGNE BRUTE (seuil d'alerte <8%)	45%	-26%								
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE DETTE	29 438,02 €	- €								
EPARGNE NETTE (seuil d'alerte <0€)	1 124 074,94	-890 771,83								
ENCOURS DE DETTE AU 31/12										
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (seuil d'alerte >12 ans)										
TAUX D'ENDETTEMENT										

B. Les budgets annexes

Il est à nouveau rappelé que les tableaux présentés ne sont que des situations budgétaires en cours ou projetées, ils ne constituent donc pas les comptes administratifs de l'exercice 2018. De même, certaines données agrégées et consolidées le sont pour faciliter l'analyse et la projection budgétaire. Ces données permettent toutefois de répondre aux projections demandées par les textes lors du débat d'orientation budgétaire.

1. Le budget gestion et administration de résidence autonomie – Résidence Serge Desson

Ce budget est équilibré par un abondement du budget principal, ajusté à l'équilibre budgétaire, en fonction des soldes reportés de l'exercice 2017. L'épargne nette est donc logiquement négative. La baisse des charges de personnel est à mettre en évidence.

	FRPA 2017	Projection 2018
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.(ou compte 017 M2)	449 206,36 €	461 745,10 €
73 - IMPOTS ET TAXES		
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (ou compte 018 M22)	118 246,65 €	113 935,37 €
76 - PRODUITS FINANCIERS (ou compte 019 en M22)		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 775)	509,63 €	553,02 €
78 (- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS) ET PROVISIONS		
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT	567 962,64 €	576 233,49 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	67 616,18 €	68 181,91 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	144 545,77 €	124 416,37 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (ou compte 016 M22)	327 066,36 €	382 298,89 €
66 - CHARGES FINANCIERES		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
68 -(DOT. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION) ET PROVISIONS		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT	539 228,31 €	574 897,17 €
EPARGNE DE GESTION	28 224,70 €	783,30 €
EPARGNE BRUTE	28 734,33 €	1 336,32 €
TAUX D'EPARGNE BRUTE (seuil d'alerte <8%)	5%	0%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE DETTE	5 307,13 €	4 790,46 €
EPARGNE NETTE (seuil d'alerte <0€)	23 427,20	-3 454,14
ENCOURS DE DETTE AU 31/12		
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (seuil d'alerte >12 ans)		
TAUX D'ENDETTEMENT		

2. Le budget du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Ce budget est équilibré par un abondement du budget principal, ajusté à l'équilibre budgétaire, en fonction des soldes reportés de l'exercice 2017. L'épargne nette est donc logiquement négative.

97 % des dépenses de fonctionnement sont liées au personnel aussi l'harmonisation des modalités de rémunération et la prise en charge des frais kilométriques adoptées fin 2018 ne permettront pas de limiter ce poste de dépense en 2019. Néanmoins, un travail d'optimisation et de rationalisation des plannings devra répondre à une baisse de rémunération au titre des heures supplémentaires.

L'exercice 2019 prendra en compte après analyse des coûts, l'intégration de la compétence « Service d'aide et d'accompagnement à domicile » transférée par le C.C.A.S. de la ville de Bernay, au 1^{er} octobre 2019. Cette opération fera l'objet d'un budget complémentaire.

	AD Beaumont 2017	Projection 2018
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIV.(ou compte 017 M2)	979 176,93 €	1 270 690,25 €
73 - IMPOTS ET TAXES		
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (ou compte 018 M22)	199 099,74 €	270 220,88 €
76 - PRODUITS FINANCIERS (ou compte 019 en M22)		
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS (hors 775)		
78 - (- REPRISES SUR AMORTISSEMENTS) ET PROVISIONS		
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT	1 178 276,67 €	1 540 911,13 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 863,80 €	22 047,78 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 125 627,37 €	1 547 351,73 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (ou compte 016 M22)	21 023,93 €	10 480,69 €
66 - CHARGES FINANCIERES		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
68 - (- DOT. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION) ET PROVISIONS		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT	1 157 515,10 €	1 579 880,20 €
EPARGNE DE GESTION	20 761,57 €	- 38 969,07 €
EPARGNE BRUTE	20 761,57 €	- 38 969,07 €
TAUX D'EPARGNE BRUTE (seuil d'alerte <8%)	2%	-3%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DE DETTE		- €
EPARGNE NETTE (seuil d'alerte <0€)	20 761,57	-38 969,07
ENCOURS DE DETTE AU 31/12		
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (seuil d'alerte >12 ans)		
TAUX D'ENDETTEMENT		

C. Les impayés

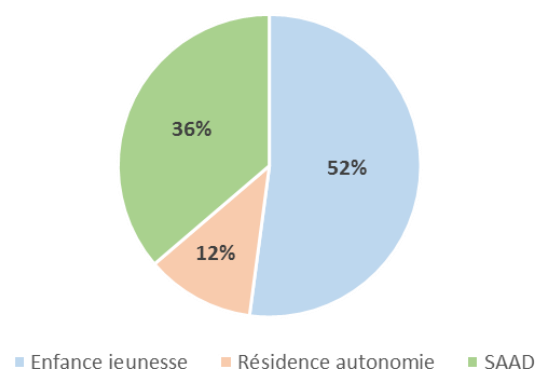
Le C.I.A.S observe des impayés à la fois sur le budget principal et ses budgets annexes à hauteur de 480 000 €. Certains montants, restant dû, relèvent d'un défaut de rapprochement comptable par les services du Trésor Public aussi il convient d'accorder une certaine réserve sur ces données.

Le C.I.A.S souhaite réaliser un réel travail de fond sur ce point de vigilance. Dans une démarche de proximité, d'accès aux droits et d'accompagnement des usagers, les services du C.I.A.S s'attacheront en 2019 à réduire de manière significative les défauts de règlement.

Si les services du Trésor Public assurent les procédures de recouvrement, le C.I.A.S pourrait à terme prendre des dispositions portant sur l'interdiction d'accès de ses services pour les usagers qui n'assureraient pas le règlement des créances dues.

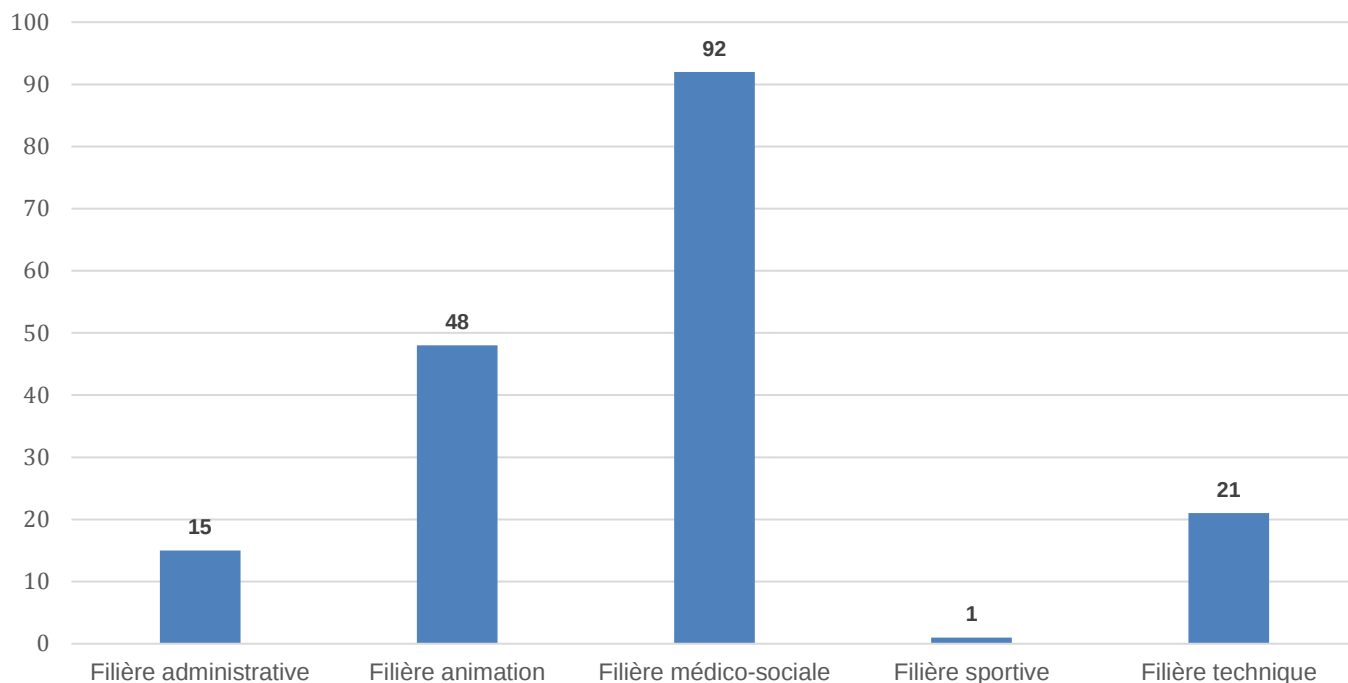
Aussi, pour réduire les impayés, une démarche de prévention pourra être mise en place.

Répartition des impayés par services



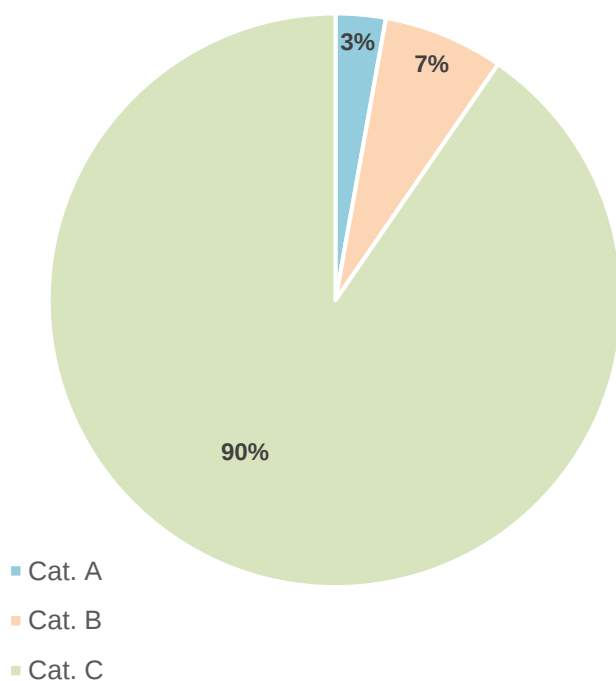
V. Les effectifs du C.I.A.S

Répartition des effectifs par filière



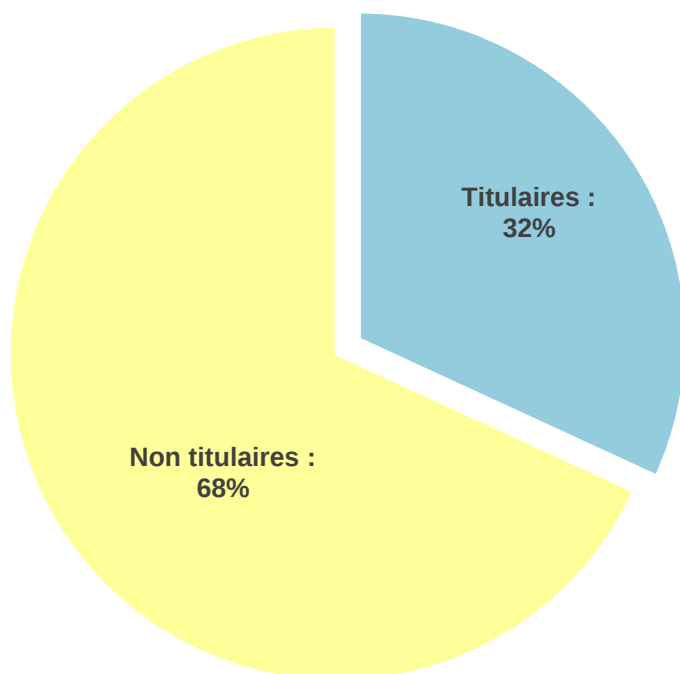
De par sa vocation sociale et les services qu'il porte, le C.I.A.S. compte majoritairement dans ses effectifs des agents dans les filières médico-sociale et animation (pôle autonomie et enfance-jeunesse).

Répartition des effectifs par catégorie



Les agents de catégorie C, représentant 90% des effectifs du C.I.A.S., sont essentiellement constitués des auxiliaires de vie, agents sociaux et animateurs ; ces personnels étant en nombre important pour répondre aux besoins du service d'aide et d'accompagnement à domicile et du pôle enfance-jeunesse.

Part des agents titulaires et non titulaires au sein des effectifs du C.I.A.S.

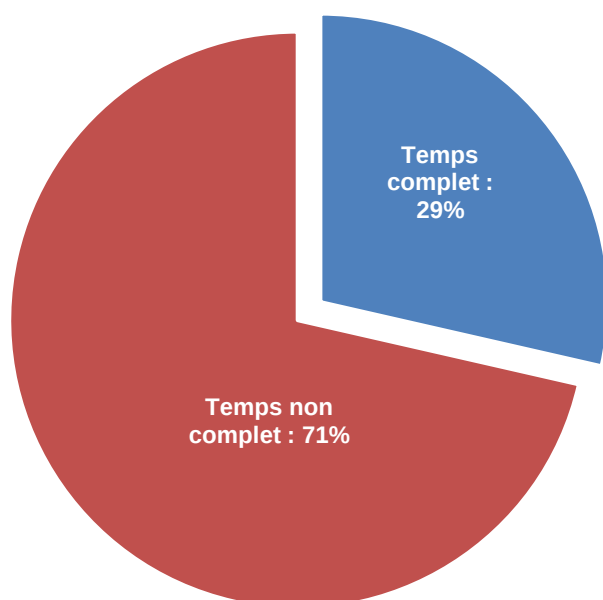


La part des agents non titulaires représente les 2/3 des effectifs du C.I.A.S. en raison notamment des contrats saisonniers au sein du pôle enfance jeunesse pour les périodes de vacances scolaires et les recrutements d'animateurs pour les mercredis.

A ceci s'ajoutent les contrats à durée déterminée au sein du service d'aide et d'accompagnement à domicile mais également pour les autres services afin de pallier les remplacements d'agents absents (maladies, maternité...).

Enfin, sont également comptabilisés les agents recrutés en services civiques.

Répartition des effectifs : temps complet / temps non complet



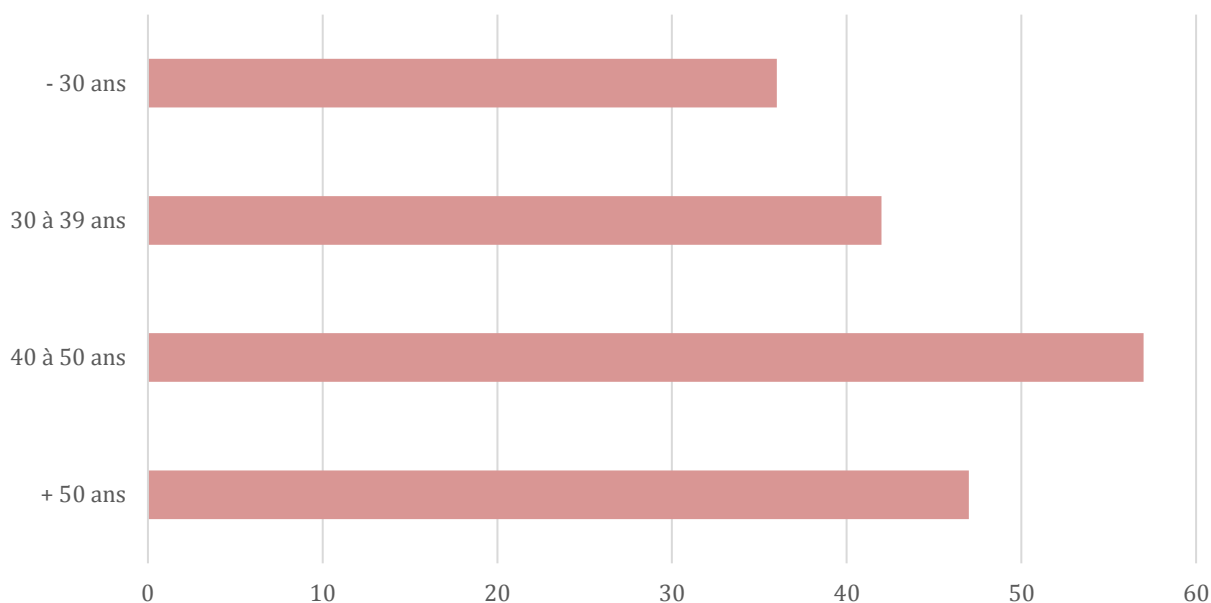
Les agents à temps non complet représentent quasiment les 3/4 des effectifs du C.I.A.S.

Comme précédemment, les agents concernés relèvent essentiellement des pôles autonomie et enfance-jeunesse.

En effet, les auxiliaires de vie, de par la nature de leur activité, ne disposent pas de contrat à temps complet. Il en est de même pour les animateurs saisonniers.

Enfin, les agents en service civiques sont légalement recrutés sur des contrats de moins de 30 heures.

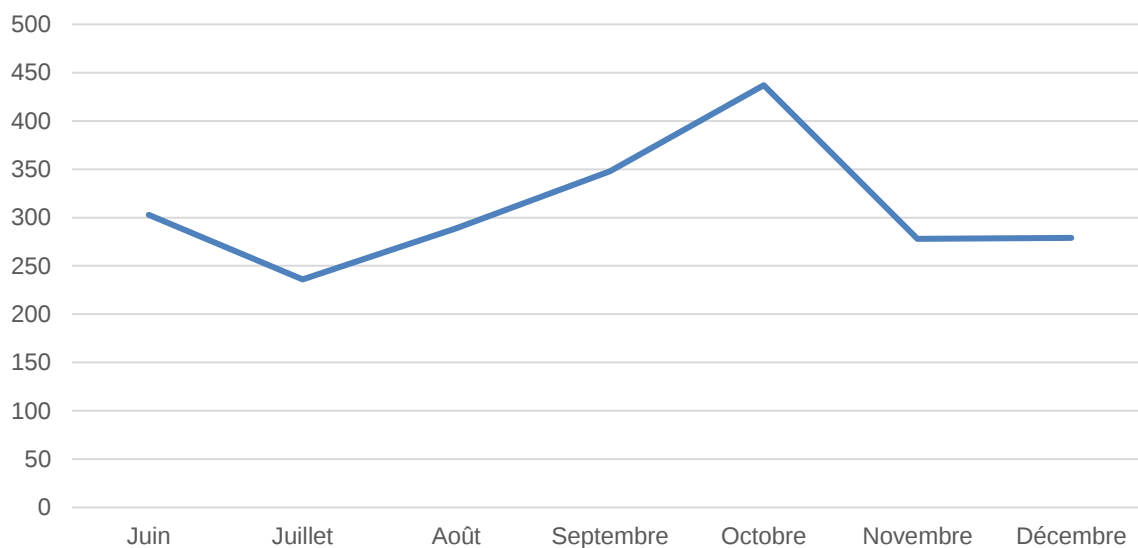
Répartition des effectifs par tranches d'âge



Même si la tranche des 40-50 ans reste dominante, les différentes catégories tendent à se rapprocher mettant en relief une relative homogénéité au sein des effectifs du C.I.A.S.

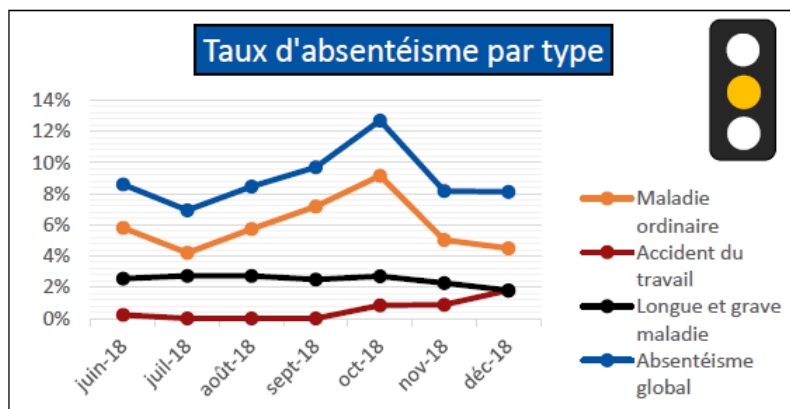
Les absences pour maladies

Nombre de jours d'absence au titre du 2^{ème} semestre 2018

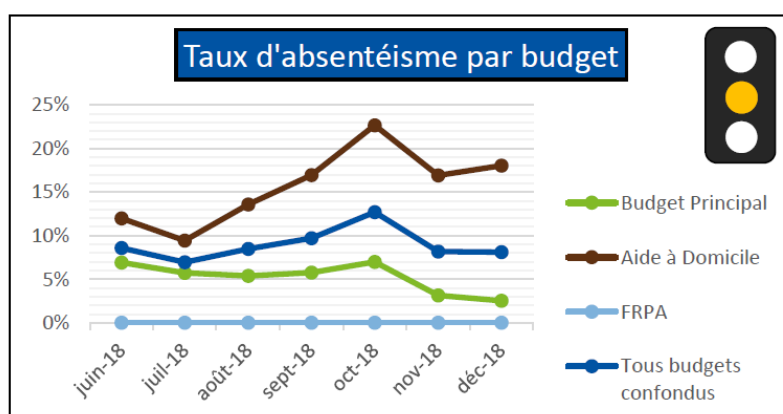


Les données du 1^{er} janvier au 31 mai 2018 ayant été cumulées (1 698 jours), il n'a pas été possible de les intégrer mensuellement dans le graphique ci-avant. Aussi, l'évolution du nombre de jours d'absence pour maladie est représentative du second semestre 2018.

Taux d'absentéisme par type – 2^{ème} semestre 2018

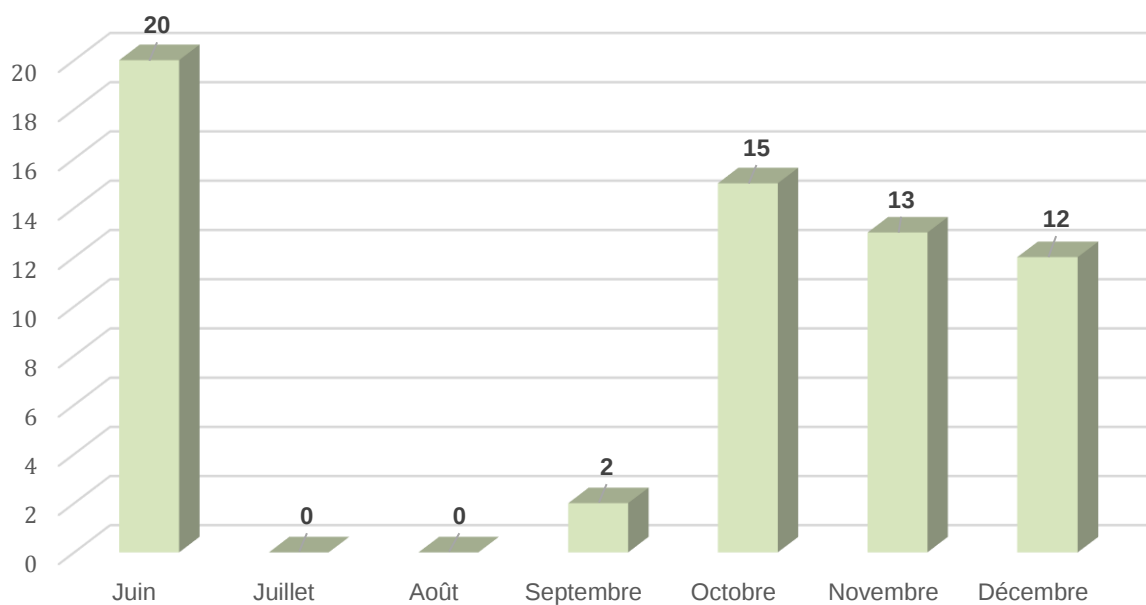


Taux d'absentéisme par budget – 2^{ème} semestre 2018



Absences pour formation

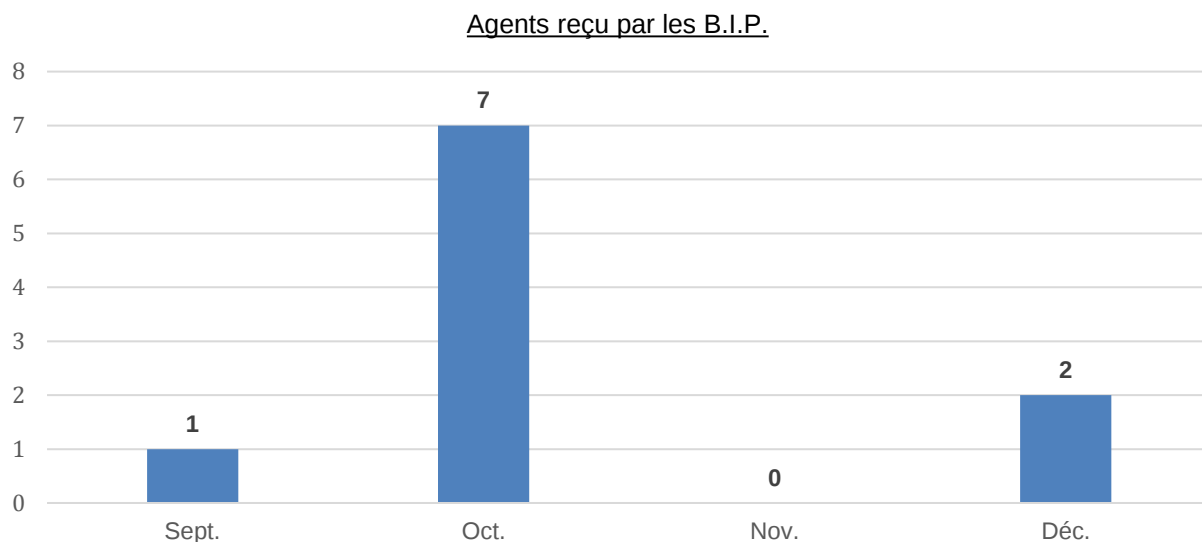
Nombre d'agents partis en formation - 2^{ème} semestre 2018



En raison des vacances estivales, aucun agent n'est parti en formation durant les mois de juillet et août 2018.

Information aux agents

Suite à la mise en place des Bureaux d'Information du Personnel (B.I.P.) le 24 septembre 2018, plusieurs agents du C.I.A.S. ont pu bénéficier de ces entretiens individuels pour faire le point sur leur situation administrative (carrière, congés, formations...).



Eléments de rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature – Durée effective du travail

Situation au 31/12/2018	C.I.A.S
Nombre de payes	2 424
Nombre d'ETP sur l'année	138
Age moyen	40
Salaire net moyen	1 062
Nombre d'heures supplémentaires	5 040
Equivalent emploi HS	3,1
Coût brut des heures supplémentaires	102 938
Nombre heures complémentaires	26 658
Equivalent emploi HC	16,6
Coût brut des heures complémentaires	270 193
Montant indemnités et primes	434 145
Salaires brut (chargé)	3 969 547
Salaires brut (chargé) moyen mensuel	1 638
Part moyenne des indemnité et primes	0,11
Nb agents Catégorie A ETP	4
Nb agents Catégorie B ETP	12
Nb agents Catégorie C ou autres ETP	122

Le temps de travail hebdomadaire est de 35 heures, soit 1607 heures/an (Base 46 semaines de travail) inclut 8 jours fériés, - hors fractionnement), pour un agent à temps complet.

Le projet de budget 2019 est préparé sur la base d'une stabilité des charges de personnel de budget 2018 à budget 2019 à périmètre constant, hors transfert de compétences (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de Bernay).

VI. Administration générale

Le débat d'orientation budgétaire préfigure les choix budgétaires du C.I.A.S. pour l'année 2019. Dans un contexte de baisse des participations de l'Etat, le C.I.A.S. entend poursuivre son action au service du développement social du territoire et créer les conditions du bien vivre ensemble en continuant à assurer et à développer des services de qualité.

Aussi, une attention particulière va être portée sur la stabilisation des charges à caractère général pour ne pas engendrer le versement d'un abondement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie supérieur à celui de 2018.

Le montant sollicité en 2019 par le C.I.A.S. restera le même qu'en 2018 soit 1 750 000 €.

- Services communs

Par délibération n°D050/2018 approuvée en conseil d'administration du 29 juin 2018, une convention de services communs a été établie avec l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour ce qui concerne les services :

- Bâtiments,
- Communication,
- Finances, pilotage de gestion, prospective financière, gestion active de la dette,
- Gestion des véhicules,
- Prévention des risques et qualité au travail,
- Informatique,
- Commande publique, assurances et veille juridique,
- Ressources humaines.

Le 11 décembre 2018, le conseil communautaire a approuvé, par délibération n°D072/2018, l'avenant à cette convention pour ajout du service voirie qui n'avait pas été initialement inclus.

En contrepartie de ces services, le C.I.A.S. s'acquitte du versement d'une participation à l'Intercom sur la base de justificatifs (se référer aux délibérations ci-avant citées).

- Versement de la participation à la Mission Locale de l'Ouest de l'Eure

Revalorisation de la participation à la MILOE (0,75€ par habitant), actualisée à l'échelle du nouveau territoire soit un montant prévisionnel de 53 104 euros.

- Remplacement de l'agent d'accueil

En raison d'une affectation de longue durée, l'agent d'accueil du C.I.A.S. est remplacé depuis le 9 juillet 2018 par un agent en contrat à durée déterminée ce qui impacte significativement le budget.

- Charges exceptionnelles

Afin de permettre aux budgets annexes « Gestion et administration de résidence pour personnes âgées » et « service d'aide et d'accompagnement à domicile » d'équilibrer leur section de fonctionnement, le budget principal verse une participation d'équilibre respectivement de 9 277,12 € et 200 000 €.

	BP 2018	ROB 2019
Gestion et administration de résidence pour personnes âgées	38 682 €	9 277,12 €
S.A.A.D.	182 600 €	200 000 €

VII. Autonomie

La Résidence Autonomie

Aménagement paysager du parc

Le chantier d'insertion a procédé à l'aménagement du parc de la résidence au cours de l'année 2018. La terrasse, finalisée en début d'année 2019, permettra au chantier de réaliser les dernières allées prévues dans le projet. A cet effet il serait nécessaire d'acquérir un complément de gravats.

⇒ **Dépense de fonctionnement : 2 500 €**

Elagage de sécurité des arbres aux abords de la Risle

Certains sujets aux abords de la Risle sont atteints de Chalarose et/ou Phytophthora aussi il conviendrait d'assurer l'enlèvement et le broyage. Cette opération sera réalisée par le chantier d'insertion et nécessite la location d'une nacelle.

⇒ **Dépense de fonctionnement : 3 500 €**

Fourniture et plantation d'une haie

Afin de préserver l'espace de la résidence, tout en s'intégrant dans le cadre environnemental il est proposé la fourniture et la réalisation d'une haie brise vue et anti intrusion d'une longueur de 70 m. Cette opération réalisée par le chantier d'insertion nécessitera la location d'une mini pelle.

⇒ **Dépense de fonctionnement : 1 500 €**

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)

L'année 2018 a été marquée par l'étude de l'organisation du travail et de la rémunération des auxiliaires de vie du service avec, notamment, la mise en place de cycles de travail qui ont permis d'améliorer le rythme et les conditions d'exercice du personnel d'intervention.

Il est à noter que la prise en compte des temps de déplacements inter-vacations et des frais kilométriques au réel impactent le budget du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile au titre de l'année 2019.

Au regard de la mise en place effective du dispositif, au 1^{er} janvier 2019, en respect du règlement intérieur du service approuvé par délibération D080/2018 du 11 décembre 2018, l'évaluation financière ne peut être pertinente à ce jour. L'évaluation au plus juste sera intégrée au budget 2019 au titre d'un budget complémentaire (décision modificative) qui intégrera également les données liées au transfert de la compétence de la ville de Bernay. En effet, ce transfert nécessite une étude et une analyse précise des données en vue de l'harmonisation avec le service actuel du C.I.A.S.

98% du budget du service est dédié aux charges de personnel. La nouvelle organisation devrait tendre à une résorption des heures complémentaires et supplémentaires qui impactent actuellement le budget du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

VIII. Enfance Jeunesse

a. Mesures qui ont fait l'objet d'une décision antérieure avec impact financier en 2019 :

Construction d'une micro crèche à Serquigny (Budget Investissement IBTN)

Ce projet initié en 2015 a déjà été présenté et validé lors de précédents budgets mais les travaux du pôle de services porté par le Logement Familial ont commencé en retard (4^{ème} trimestre 2018) suite à divers contretemps techniques et administratifs.

Afin de répondre à un besoin de mise en conformité avec les normes P.M.I., **le projet a fait l'objet en 2018 d'une réévaluation budgétaire :**

Total de 362 048 € TTC au lieu de 334 459 € TTC

(delta de + 27 589 €)

(Subvention CAF 122.000 €)

Sécurisation des accès crèches de Beaumont-le-Roger et Goupil-Othon (Budget Investissement IBTN)

Afin de répondre à un besoin de mise en conformité avec les normes P.M.I., les crèches situées à la Maison de l'Enfance de Beaumont-le-Roger et à Goupil-Othon doivent être équipées de système de sécurisation des accès.

Total de 21 000 € TTC

dont 17 000 € pour la Maison de l'Enfance

et 4 000 € pour la micro-crèche de Goupil-Othon.

Poste de coordination Petite Enfance (Budget fonctionnement C.I.A.S.)

A la création du C.I.A.S., le poste de coordination petite Enfance était occupé à mi-temps par un agent qui était également à mi-temps sur le poste de Direction du multi-accueil.

Conformément à la décision actée lors du vote du budget 2018, l'agent a été affecté à temps plein depuis le mois de juillet 2018 sur le poste de coordination petite Enfance.

Simultanément, un nouveau Directeur a donc été recruté sur le multi-accueil. Aussi, sur l'année 2019, il est nécessaire de prévoir au budget 12 mois d'occupation du poste au lieu de 6 mois.

Coût de fonctionnement supplémentaire : 18 503,91 €

Poste de Référent Parentalité (Budget fonctionnement CIAS)

Conformément à la décision actée lors du vote du budget 2018, un poste de référent parentalité a été créé au sein du pôle Enfance-jeunesse du CIAS.

L'agent a été affecté depuis le mois de mai 2018 sur ce poste à hauteur de 0.3 ETP.

Il est nécessaire de prévoir au budget 12 mois d'occupation du poste au lieu de 8 mois.

Coût de fonctionnement supplémentaire : 7 301,39 €

b. Différents projets sont envisagés et seront soumis, pour arbitrage, au conseil d'administration :

Poste de secrétariat Enfance Jeunesse

A la création du C.I.A.S., le poste de secrétariat Enfance-Jeunesse était occupé à mi-temps par un agent qui était également à mi-temps sur le poste d'agent d'accueil au pôle administratif du C.I.A.S. En raison d'une affectation de longue durée, ce poste est vacant depuis le début d'année 2018.

Cette absence entraîne des ralentissements voire dysfonctionnements au sein du service. Il est proposé de procéder au remplacement sur la base d'un mi-temps.

Coût de fonctionnement :

11 000 € à compter du 1^{er} mai 2019, 16 500 € les années suivantes.

Acquisition et renouvellement de matériel pour le fonctionnement des services

Le fonctionnement des services nécessite l'acquisition ou le renouvellement de matériels.

Coût investissement 26 622,35 € dont :

- Logiciels (6 298.80 €)
(Achat d'un logiciel de gestion pour les 4 RPAM – 6.000 € et achat de 3 logiciels de montage vidéo pour débutants – 298.80 €)
- Autres matériels et outillage (5 728 €)
(Matériel de camping, électroménager, enceintes Bluetooth, petit matériel)
- Matériel de bureau et informatique (1 600€)
(Matériels multimédia, téléphonie, un vidéoprojecteur)
- Mobilier (10 523,55€)
(Mobilier pour le déménagement du PIJ : 3.000 € / Mobilier Pôle ados Serquigny : 1.100 € / Cabane et cuisine enfants, chaises, fauteuil d'allaitement, armoire, étagères, tables de pique-nique, mobilier de bureau)
- Matériel roulant (2 472 €)
(Achat de vélos pour utilisation au sein des Accueils de Loisirs)

IX. Insertion

- Production florale

L'année 2018 a permis d'assurer la production florale de la serre et de redéfinir son champ d'intervention au titre des prestations de services. Cette production qui est gracieusement redistribuée aux communes sera reconduite en 2019.

- Appel à projets des communes

Par ailleurs, dans une démarche de rayonnement du chantier sur l'ensemble du territoire, le service a proposé à l'ensemble des communes un dispositif d'appel à projets, acté par délibération n°17D099 du 28 novembre 2017. Ainsi, au titre de l'année 2018, les projets suivants avaient été retenus par la commission d'appels à projets :

- ✓ Berthouville : aménagement paysager et création d'une allée pour le jardin du souvenir
- ✓ Fontaine l'Abbé : aménagement bordant un parcours de pêche
- ✓ Saint Paul de Fourques : agencement du jardin public (création de chemins piétonniers, création de massifs et plantes vivaces, installation de mobilier urbain)
- ✓ Saint Paul de Fourques : création et extension du fleurissement (commune inscrite aux Villes et Villages fleuris depuis 3 ans) en lien avec le jardin public.
- ✓ Nassandres sur Risle : aménagement d'un espace comportant une ancienne cressonnière (plantations, création de cheminements piétonniers, restauration des rives, mise en place de mobilier urbain)
- ✓ Serquigny : aménagement paysager du rond-point d'entrée de ville ayant pour thème le cours d'eau passant dans la vallée

En 2019, un nouvel appel à projets sera lancé auprès des communes.

- Restaurons nos mares

Conformément à la délibération du conseil d'administration n°18D011 du 28 février 2018 approuvant le projet « Restaurons nos mares » en lien avec le service Grand Cycle de l'Eau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, la tranche n°1 sera réalisée sur le secteur de Mesnil En Ouche.

- Valorisation des chemins de randonnées

Enfin, un travail en lien avec le service Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sera mené dans le cadre la valorisation des chemins de randonnées et l'ouverture de chemins équestres. Le chantier interviendra au titre de l'élague, la veille du balisage ainsi que pour toute opération d'urgence liées aux intempéries.

- Propositions d'ouverture de crédits d'investissement

Acquisition de matériels :

- 1 tronçonneuse MS 150 : 500 €
- 2 tronçonneuses MS 241 : 1 400€
- 2 débroussaileuses : 1 500€
- 1 broyeur à branches autonome adaptable sur les véhicules du chantier : 10 000€

Le véhicule étant devenu obsolète, il convient de proposer l'acquisition d'un nouveau camion benne : 42 000€

X. Animation de la Vie Sociale

- Réorganisation du service

- Recrutement en cours d'un(e) directeur(trice) de centre social.
- Recrutement d'un référent famille.

- Organisation de la Fête Normande

Animation phare de l'Espace de Vie Sociale, la Fête Normande mobilise l'ensemble des services installés au sein du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs ainsi que les bénévoles et associations. Depuis 2018, l'Espace de Vie Sociale en est le seul porteur.

Pour 2019, une nouvelle dynamique sera donnée à cet évènementiel en vue de l'ouvrir au maximum à toutes les générations, offrir des activités aux différents types de population mais également des activités intergénérationnelles.

- Conventionnement avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay

Lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018, les membres ont approuvé le renouvellement de la convention avec la M.J.C. dans le cadre de ses actions en faveur des enfants (stage nature, projets scolaires...), des familles (ateliers culinaires, ciné goûter, stage pêche) et du tout public (sorties nature, Festival du Film Génération Durable...), pour une période d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Les objectifs retenus sont :

1. Animations et transport pour le service Enfance
2. Animations sur le Point Accueil Jeunes : La génération de « Demain »
Intervention auprès des Accueils de Loisirs lors de leur séjour estival sur le PAJ.
3. La nature au cœur de la famille à l'Espace de Vie Sociale
Des expositions, conférences, journées d'animation nature ... seront proposées par l'Antenne Nature : *Ateliers culinaire, ciné goûter, animations participatives, stage pêche ...*
4. Evènement sur le développement durable et la nature sur le territoire
Organisation, communication d'évènements et de sorties nature sur le territoire.
Fête Normande, Festival du Film Génération durable, Festival au cœur de la Famille.
5. Sensibiliser les habitants à la mobilité solidaire sur le territoire
Mise en place d'ateliers interactifs « imaginons la mobilité solidaire de demain sur notre territoire ».

Coût : 24 000 €